

COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME

Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024

Comme l'exige la *directive du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements*, le présent rapport donne l'information relative aux dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la Commission canadienne du tourisme (CCT) durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, à l'exception de l'information protégée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les dépenses engagées pour les voyages, l'accueil et la participation aux conférences par la CCT se rapportent à des activités qui appuient son mandat de promouvoir les intérêts de l'industrie touristique et de faire connaître le Canada comme destination touristique de choix. La CCT collabore avec ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que de l'industrie du tourisme pour aider les entreprises touristiques canadiennes à pénétrer des marchés étrangers et pour attirer les voyageurs canadiens. Elle assure la promotion auprès des voyageurs d'agrément et d'affaires dans le but de stimuler les arrivées et de faire croître l'économie canadienne du tourisme.

La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé ainsi qu'avec les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour maintenir la compétitivité du Canada et créer de la richesse pour les Canadiennes et les Canadiens en stimulant la demande pour l'économie touristique canadienne. [Le rapport annuel 2024](#) de la CCT contient davantage d'information sur le mandat et les principaux programmes de l'organisme.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences			
Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Déplacements			
Activités opérationnelles	\$ 3 602	\$ 4 779	Sans objet
Intervenants clés	08	74	Sans objet
Gouvernance interne	208	173	Sans objet
Formation	26	38	Sans objet
Autres	15	30	Sans objet
A. Total des déplacements	3 859	5 093	-1 235
B. Accueil	651	1 051	-400

C. Frais d'inscription à une conférence	81	108	-26
Total A. B. C	\$ 4 591	\$ 6 252	-1 661
Voyages à l'étranger du ministre et du personnel du ministre (inclus dans les dépenses de voyages)		-	-

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Déplacements	Événements d'affaires et marchés étrangers : Réduction des événements, des activations de ventes et des visites de familiarisation pour les médias et les professionnels des voyages, avec un meilleur soutien en nature des partenaires. Mobilisation de l'industrie et partenariats : Changements dans la structure de l'unité opérationnelle, diminution des déplacements de la vice-présidence à l'étranger et pas de participation aux conférences clés (forum Virtuoso aux États-Unis, Symposium de Virtuoso, Routes America). Développement des destinations : Aucun voyage de conférencier ou de membres du personnel au symposium sur l'intendance des destinations, car il s'agissait d'un événement ponctuel en 2023.
Accueil	En 2024, nous avons constaté une réduction des événements par rapport à 2023 (GoMedia, Symposium des destinations), moins d'événements Innovation Canada et Motivation Canada pour les Événements d'affaires, ainsi qu'une diminution des activations des ventes.
Conférences	Moins de participation aux conférences en 2024 par rapport à 2023